



République Française
Département des Yvelines

MAIRIE

Certificat d'affichage

Je soussigné Maurice CHANCLUD, Maire de la commune de LONGVILLIERS, certifie que
l'arrêté n°25 du mercredi 18 août 2021 portant

Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Longvilliers

comporte trois (3) pages et est intégralement affiché sur le panneau de la Mairie située 4
route de Rochefort – 78660 Longvilliers
entre le 18 août 2021 et le 19 septembre 2021 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Longvilliers, le 24 août 2021



Le Maire

Maurice CHANCLUD